

VŒUX DU MAIRE AUX ASSOCIATIONS ET PERSONNALITES

(21.01.2005)

Je voudrais tout d'abord exprimer le réel plaisir que nous avons, les membres du Conseil Municipal et moi-même, de vous accueillir dans le cadre de cette cérémonie traditionnelle, d'échange des vœux, de remise de récompenses aux membres des associations, en présence de Madame Sophie COUTOR Sous-Préfet, de Jean-Louis DUMONT Député et de Christian NAMY Président du Conseil Général de la Meuse, de Maires en fonction ou honoraires, de Vice-Présidents de la CODECOM.

En votre nom, je tiens à les remercier de leur présence, en présentant les excuses de Thibaut VILLEMINE et Jacky NICOLAS Conseillers régionaux, de Ginette LOISELIER, Adjointe et de Bernard LAURENT Conseiller municipal.

Cette cérémonie est cette année rehaussée par l'attribution de la médaille régionale, départementale et communale catégorie argent à Paul KRUGLER 1^{er} adjoint et Vice-Président de la CODECOM, élu sans interruption depuis 1983, en récompense des services rendus à la collectivité et aux citoyens. Toutes mes félicitations à notre ami Paul KRUGLER.

Je commencerai, comme la coutume nous y invite, par vous présenter les vœux du Conseil Municipal, des vœux de bonne santé et de réussite dans vos activités et vos projets, des vœux de renforcement des relations humaines que nous tissons les uns envers les autres.

Merci à vous tous, les bénévoles associatifs pour votre disponibilité, vous qui vous dépensez sans compter, pour faire vivre et développer vos associations, rendre plus attractive notre ville et le Pays d'Étain dans tous les domaines sportifs et culturels.

Merci à vous tous, qui êtes animés du même souci que le nôtre, servir l'intérêt général et développer les loisirs des jeunes.

On m'a beaucoup interrogé ces derniers temps sur l'attribution des subventions à vos associations, sur la location des salles... Je tiens à vous confirmer la politique municipale à cet égard et à vous rassurer : il n'est absolument pas question de baisser les subventions, ni de demander une participation pour les salles, malgré les difficultés d'ordre budgétaires.

Nous avons une pensée particulière pour les personnes qui souffrent et qui parviennent de plus en plus difficilement à joindre, comme on dit, "les deux bouts", je pense tout particulièrement aux Rmistes et aux chômeurs en fin de droits, mais aussi, aux salariés et aux retraités aux faibles ressources, confrontés aux difficultés de la vie, à des charges de chauffage qui flambent, à des ponctions diverses en augmentation.

Aujourd'hui, notre devoir de solidarité s'exprime à l'égard des sinistrés du Sud Est Asiatique victime d'un véritable drame humanitaire. L'élan de solidarité est remarquable dans notre secteur comme dans tout le pays, avec des dons individuels aux associations humanitaires, l'organisation de concerts et de diverses collectes. Au prochain conseil municipal, le 26 janvier, je proposerai le versement d'une subvention de 1 000 euros afin de venir en aide aux sinistrés et d'atténuer leurs souffrances. A l'exemple du conseil général qui vient d'attribuer une subvention de 20 000 euros, celle de la ville sera également destinée aux enfants isolés afin de les protéger des trafics mafieux, d'aider à leur rescolarisation et à leur protection sanitaire.

Avant de passer aux projets 2005, je voudrais ajouter un mot sur les propos révisionnistes du leader du Front National, des propos qui ont suscité dégoût et indignation. En affirmant que l'occupation

allemande n'a pas été particulièrement inhumaine, en tentant de justifier le massacre d'Oradour sur Glane qui a fait 642 morts le 10 juin 1944 et en disculpant la Gestapo, le chef du FN a franchi un pas de plus vers le révisionnisme et l'intolérable insulte envers les victimes de la barbarie nazie. Ces propos scandaleux et condamnables, tentent de réhabiliter l'occupation nazie et le régime de Vichy et donnent raison à Pétain.

Nous avons encore beaucoup d'efforts à fournir grâce à l'enseignement de l'Histoire pour transmettre les connaissances et former des citoyens vigilants et soucieux du respect des droits de l'Homme, grâce aussi à l'action conjuguée des associations patriotiques et du Souvenir, des Elus et des citoyens eux-mêmes.

Tel est le passage obligé pour éviter le retour de l'holocauste et de tragédies comme celle de la 2^{ème} guerre mondiale.

2004 : c'est d'abord le recrutement de Pascal GOOSENS, Policier municipal. Sa mission est clairement définie : prévention et amendes si besoin est. Le but est d'assurer une sécurité maximale aux écoles et dans la Ville.

2004, c'est la reconstruction du local de l'USEB, soutenu financièrement par le Conseil Général à hauteur de 30%, le Conseil Régional à 30% également et la ligue de Lorraine du foot à hauteur de 20 000 euros.

C'est entre autres, l'installation de points lumineux, plus éclairants et plus économiques Avenues Prud'Homme Havette et du 8^{ème} BCP, la réfection d'un logement communal Chemin de Rosa, la réhabilitation des façades de l'œuvre des Berceaux et de la Maison des Fusillés.

2004, c'est encore la réalisation de la 1^{ère} tranche de la voirie de desserte du nouveau collège Louise Michel dont les travaux de reconstruction ont commencé en octobre et qui devraient être terminés en mai ou juin 2006 grâce à la politique volontariste du Conseil Général. Un effort substantiel a été fait sur les trottoirs de la ville notamment aux Clairs Chênes.

De lourds travaux subventionnés à 80% par le Conseil Général, l'agence de Bassin et la DIREN ont été engagés en matière d'assainissement, avec la création du réseau Rue Lavaux, Route de Foameix et Rue du Petit Ornel.

La 1^{ère} tranche du lotissement Le Moulin est terminée avec 7 parcelles construites.

La CODECOM, elle, a poursuivi ses efforts dans le domaine scolaire, avec notamment la construction d'un RPI concentré à EIX, la réhabilitation de deux bâtiments industriels (ex Thevenin et Chancelle) la finition de la 1^{ère} tranche de l'extension de la zone industrielle, l'ouverture de la déchetterie intercommunale de la rue des Casernes, l'extension du Centre Social.

La CODECOM, c'est aussi, l'organisation de l'accueil périscolaire le matin, à midi et le soir, la transformation de la Galipette en crèche. L'intercommunalité, c'est encore la réfection complète de la route du Haut Bois et de celle du Bois de Tilly.

Pour ce qui concerne la ville, 2005 sera l'année de vente et de construction sur les 25 parcelles des lotissements Le Moulin et Dubois Martin, un nouvel effort sur la réfection de trottoirs, la finition de la voirie de desserte du collège à fin 2005 ou début 2006, l'amélioration du réseau d'assainissement et la réfection de la conduite d'eau Rue Maginot, la mise à l'étude d'une nouvelle salle du Judo, l'actuelle ne répondant plus aux normes de sécurité.

Quant à l'ambitieux projet de ville, nous allons le reconsidérer avec réalisme, compte tenu du fait que la ville n'obtiendra pas de fonds européens, nos moyens budgétaires étant limités.

Le remembrement de la ville et le Plan Local d'Urbanisme sont en bonne voie d'achèvement, les enquêtes publiques doivent normalement se tenir avant le 2^{ème} semestre 2005.

Quant à la Communauté de Communes, elle va s'atteler à la jonction zone industrielle - contournement : élaboration du dossier, demandes de subventions, à la construction de logements pour personnes âgées ainsi qu'au projet de création d'un complexe touristique, économique et culturel.

2005 sera l'année de la fin des travaux de contournement de la ville attendus depuis une quarantaine d'années.

Ceux-ci ont débuté en mai 2003 et se sont arrêtés fin juillet 2004, à la stupéfaction générale des Elus et des citoyens suite à la décision de l'Etat de geler 7 milliards d'euros de crédits soit la moitié du programme routier.

La pétition organisée par le Conseil Municipal, a recueilli dans la ville 1200 signatures en trois semaines.

Le positif aujourd'hui : les crédits d'Etat seront débloqués au tout début de l'année 2005 afin de mettre en service le contournement.

François GOULARD, secrétaire d'Etat aux transports et à la mer est venu dans la ville le 20 décembre dernier pour confirmer l'engagement de l'Etat : un autre motif de satisfaction et de fierté pour les Elus du Pays d'Etain. Le Ministre a choisi notre ville, pour toute la Lorraine, ce n'est pas le fait du hasard, afin d'y annoncer la fin prochaine du contournement et le programme routier dans la Région. Ce qui confirme, ce que disait un Sous-Préfet en visite à ETAIN: « je découvre à Etain, le fait de s'entendre et de bien travailler ensemble. Plus on est uni et solidaire et plus on est entendu, plus on est sûr de gagner».

S'agissant du programme régional de sécurité routière relatif à la RN3 dans le secteur d'Etain, le giratoire d'Eix a été réalisé l'an dernier.

La construction de la voie lente, dans la côte d'Eix en direction de Verdun, est prévue pour le printemps 2005, comme vient de me le confirmer Monsieur le Directeur de la DDE.

Nous avons réellement des raisons d'être satisfaits.

Reste, toujours sur la RN3, c'est indispensable, la sécurisation du carrefour d'Abaucourt-Hautecourt entre la RN3 et la RD114, ceux de Herméville en Woëvre et Fromezey.

Enfin, pour le prochain contrat de plan Etat Région, les Elus du Pays d'Etain solliciteront la réalisation de la deuxième branche du contournement nord-ouest d'Etain, car aujourd'hui, la ville ne bénéficie en fait que d'un demi contournement.

Un mot encore sur la décentralisation et le transfert des routes nationales aux départements. Rapprocher le pouvoir de décision et de gestion des usagers est une bonne chose. Les conseils généraux ont démontré leur capacité à mettre en œuvre leur politique routière permettant d'assurer leur nouvelle compétence. Là n'est pas le problème.

En l'état actuel des choses, seules l'autoroute A4 et la route nationale 4 seraient conservées par l'Etat.

Des parlementaires meusiens (Jean-Louis DUMONT) ont demandé le maintien dans le domaine public de l'Etat de la RN43 de Montmédy à Longuyon, de la RN 18 de Longuyon à Etain sur laquelle aucune amélioration n'a été effectuée depuis plus d'une vingtaine d'années. Aucun contournement de villages n'a été réalisé hormis le contournement d'ETAIN malgré les promesses faites à ETAIN en 1986 de la transformer en voie rapide.

Compte tenu de la mauvaise qualité de cette route, le trafic n'y est pas très important, environ 5000 véhicules jour. Telle est la raison pour laquelle on nous dit que cet axe Nord Sud doit être transféré aux départements de la Meuse et de la Meurthe et Moselle.

A l'évidence, le cercle est vicieux. Je partage l'opinion des parlementaires dont je viens de parler. J'ai demandé au Ministre, le maintien de cette route dans le domaine public de l'Etat et sa transformation en voie rapide, comme promis en 1986, ce qui permettrait de soulager l'important trafic sur l'A 31.

Les inquiétudes sont quasiment unanimes sur la question des transferts de moyens parmi les Elus, d'autant qu'à ce jour, nous n'avons aucun engagement concret.

Christian NAMY, Président du Conseil Général, a déclaré que « l'adhésion du département n'est pas encore acquise sur les conditions et les modalités des transferts prévus. L'assemblée départementale va devoir se prononcer mardi prochain sur la proposition de transfert dans des conditions qui ne sont pas satisfaisantes. Nous allons délibérer sans que les montants des budgets de compensation nous soient connus ». Je partage totalement cette position de Christian NAMY.

Le transfert envisagé est sans commune mesure avec les possibilités du budget départemental : je tiens à vous rappeler les lourdes charges actuelles notamment, en manière d'entretien de la voirie départementale (3300 km de routes !) et les coûts élevés du ramassage scolaire gratuit, dans un département peu peuplé qui vient encore de perdre 1000 habitants entre 1999 et 2003. Pour mémoire, je vous rappelle les prévisions de l'INSEE pour le département de la Meuse. 186 457 habitants en 2010 ; 179 243 en 2020 et 171 308 en 2029. Une parenthèse à ce sujet : la Ville a perdu 3 habitants au recensement de février 2004, du fait de logements en cours de réhabilitation à la SNI.

La Meuse fait partie des 15 départements les plus vulnérables, nettement défavorisés, aux disponibilités budgétaires limitées.

Dans ces conditions, on peut craindre un alourdissement de vos impôts comme le rappelait hier encore sur FR3 Michel DINET, Président du Conseil Général de Meurthe et Moselle

Autre motif d'inquiétude : le projet de suppression de deux postes d'enseignants et de deux classes, l'une à l'école élémentaire d'ETAIN, l'autre à l'école maternelle de FOAMEIX. Dans ces conditions, on comprend le légitime mécontentement des parents d'élèves et des enseignants, la réaction indignée des élus.

En Lorraine, l'Etat retire 642 postes d'enseignants : 495 dans les lycées et collèges, 109 dans les écoles, 33 postes d'agents de services et 5 Conseillers Principaux d'Education.

Pour cette année, et alors que l'effectif attendu dans les écoles élémentaires et maternelles meusiennes ne diminue que de 30 élèves, ce sont 15 postes qui sont menacés de suppression dans notre département qui a déjà eu un retrait de huit emplois dans les écoles en 2003 et trois en 2004, malgré une augmentation substantielle des effectifs.

Le Président du Conseil Général conteste ce projet de suppressions qui une fois encore, a-t-il écrit, au Recteur et à l'Inspection Académique, va dans le sens d'un démantèlement des services de l'Etat sur notre territoire.

Monsieur MUTELET, Madame MOUTAUX et moi-même avons rencontré l'Inspecteur d'Académie le 7 Janvier. Nous avons fait état des effectifs attendus sur le secteur d'ETAIN à la rentrée scolaire 2007, soit une augmentation de 10.2 % par rapport à septembre 2004 selon les statistiques de l'Inspection Académique.

Cette statistique ne tient pas compte des constructions nouvelles aux lotissements « le Moulin » et « Dubois Martin », ni des réhabilitations en cours de logements privés, ni du renforcement attendu du 3° RHC en 2007 où les effectifs doivent passer de 1 000 à 1 500 militaires.

Notre proposition de surseoir à ces deux fermetures jusqu'à la rentrée scolaire 2007 n'a pas été retenue. J'estime dans ces conditions que ces suppressions sont inacceptables, d'autant que

l'augmentation des effectifs par classe nuirait à la mise en place des indispensables dispositifs d'aide et de soutien aux élèves en difficulté.

L'objectif clairement affiché est de parvenir à 30 élèves par classe en maternelle, à 27 en élémentaire et à 25 en CP.

Nous avons réuni trois fois les parents d'élèves et les enseignants de FOAMEIX. Le Conseil Municipal de la Ville d'ETAIN se prononcera le 26 Janvier.

Le 31 Janvier, l'Inspecteur d'Académie à notre demande, recevra une délégation d'Elus, de délégués des Parents et les directrices d'école afin d'examiner les possibilités de maintenir ces deux postes.

Ce n'est qu'après cette demande qu'une assemblée générale de la CODECOM tirera les enseignements de cette visite et adoptera les dispositions qui s'imposent.

Je tiens à vous rappeler les gros efforts consentis par la CODECOM en faveur des écoles tant en investissement qu'en fonctionnement. Savez-vous que nos écoles figurent parmi les 5% les plus favorisées de France en matière de subvention de fonctionnement ? Il ne faut pas se tromper de cible. Ce n'est pas le Président de la CODECOM, mais l'Etat et l'Education Nationale qui ferment des postes !

La tâche des élus est exaltante. Nous n'avons qu'un seul objectif, servir le mieux possible la Ville, le Pays d'ETAIN et ses habitants : le fil conducteur est innovation, ténacité, compromis et ouverture d'esprit afin d'éviter et de surmonter les sources de conflit à notre niveau.

A ce sujet, je voudrais remercier les salariés du service public communal dont la tâche est énorme. Les services aux personnes âgées et aux citoyens sont assurés avec sérieux et compétence. Fabrice SCHAUMANN et toute son équipe améliorent l'image de la ville. Elle est plus propre, les services aux associations et à la population sont mieux assurés. Je remercie les adjoints et l'ensemble du Conseil Municipal qui prennent beaucoup de leur temps au service de la collectivité et des citoyens.

En 2005, vous serez appelés à voter sur le projet de traité constitutionnel européen. Face à la remise en cause des missions des services publics, et avant de voter, je ne peux que vous conseiller la plus grande vigilance, un examen attentif des dispositions de ce traité que malheureusement aujourd'hui, très peu de citoyens n'ont eu la possibilité de découvrir. Que veut Bolkestein avec le principe du pays d'origine ? Je vous laisse le soin de chercher la réponse.

Avant de terminer, je rappellerai à nouveau une citation de Voltaire que j'apprécie « Pratiquer la tolérance, disait-il c'est reconnaître qu'il n'existe pas de vérités absolues. Nul ne peut prétendre imposer sa vérité à autrui ».

La diversité, il faut la gérer. Nous la gérons, en retenant ce qui nous unit, en rejetant ce qui peut nous diviser.

Très bonne et heureuse année 2005 à toutes les personnes ici présentes, à la Ville et à la Communauté de Communes du Pays d'ETAIN.

Merci de votre attention.